

BILAN au 31 décembre 2008

	ACTIF			COMPTES 2008		2007	PASSIF	EXERCICE	EXERCICE
	BRUT	Amort. Prov.	NET	NET	NET	2008		2007	
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>							<u>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES</u>		
<u>Immobilisations corporelles</u>							<u>Fonds propres</u>		
mobilier de bureau	1 515	982	533		635		Fonds associatif sans droit de reprise	10 931	10 931
matériel informatique	5 698	4 281	1 417		2 216		Réserve pour projet associatif Formation	81 342	76 649
							Réserve pour projet associatif Invest.	20 000	20 000
							Autre réserve	0	20 397
							Report à nouveau	-8 020	0
							Résultat de l'exercice	-18 495	-23 724
TOTAL I :	7 213	5 263	1 950		2 851		TOTAL I :	85 758	104 253
<u>ACTIF CIRCULANT</u>							<u>PROV PR RISQUES ET CHGES (TOTAL II)</u>	0	0
- Fournisseurs débiteurs	0	0	0		306		<u>DETTES</u>		
- Subvention à recevoir	0	0	0		79 825		- Fournisseurs et cptes rattachés	17 157	28 429
- Autres créances	2 926	0	2 926		7 285		- Dettes Personnel et cptes rattachés	4 288	4 423
- Disponibilités	136 819	0	136 819		60 965		- Dettes fiscales et sociales	8 225	8 513
							- Autres dettes	27 829	8 500
TOTAL II :	139 745	0	139 745		148 382		TOTAL III	57 499	49 865
<u>CHGES CONST D'AVANCE (TOTAL III)</u>	1 562	0	1 562		2 886				
TOTAL GENERAL :	148 520	5 263	143 257		154 119		TOTAL GENERAL :	143 257	154 119

RESULTAT DE L'EXERCICE 2008

(en €)

CHARGES			PRODUITS		
	Exercice 2008	Exercice 2007		Exercice 2008	Exercice 2007
<u>Charges d'exploitation</u>			<u>Produits d'exploitation</u>		
- Achats	1 210	1 601	- Cotisations	150	150
- Personnel extérieur	6 943	5 364	- Subvention pour frais de FONCT	57 568	57 568
- Honoraire	31 135	46 043	- Subvention actions de FORMATIONS	67 967	107 828
- Frais de déplacement	26 606	36 328	- Autres produits d'exploitations	22	0
- Frais de repas	5 356	8 254	- Transfert de charges d'exploitations	2 373	4 513
- Autres charges extérieures	20 949	45 528			
- Impôts et taxes	195	198			
- Charges de personnel	52 986	52 433			
- Autres charges de gestion courant	2 353	0			
- Dotations aux amortissements	901	353			
TOTAL I	148 634	196 102	TOTAL I	128 080	170 059
<u>Charges financières (TOTAL II)</u>	0	0	<u>Produits financiers (TOTAL II)</u>	2 058	2 314
<u>Charges exceptionnelles (TOTAL III)</u>	0	0	<u>Produits exceptionnels (TOTAL III)</u>	0	5
TOTAL DES CHARGES (I + II + III)	148 634	196 102	TOTAL DES PRODUITS (I + II + III)	130 138	172 378
<u>EXCEDENT</u>			<u>DEFICIT</u>	18 495	23 724
TOTAL GENERAL ----->	148 634	196 102	TOTAL GENERAL ----->	148 634	196 102

APFEES

Comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2008

ANNEXE

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément règles et méthodes comptables applicables en France, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels du Plan Comptable des Associations et Fondations applicables pour la première fois au titre de l'exercice 2000 (règlement 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable).

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire.

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Elles font le cas échéant l'objet de provisions pour dépréciation, lorsque celle-ci est rendue probable par des événements en cours.

II. NOTES COMPLEMENTAIRES

Immobilisations et amortissement

Variation des immobilisations brutes

(en euros)	01/01/08	+	-	31/12/08
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	7.213	0	0	7.213
▪ Mobilier et matériel de bureau	1.515	0	0	1.515
▪ Matériel informatique	5.698	0	0	5.698
TOTAL	7.213	0	0	7.213

Variation des amortissements

(en euros)	01/01/08	+	-	31/12/08
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	4.362	901	0	5.263
▪ Mobilier et matériel de bureau	880	102	0	982
▪ Matériel informatique	3.482	799	0	4.281
TOTAL	4.259	901	0	5.263

Créances

(en euros)

Autres créances			2.926
▪ Cotisations 2008 à recevoir		50	
▪ Notes de débours à établir pour tiers		2.373	
▪ Divers		503	
TOTAL			2.926

Dettes

(en euros)

Fournisseurs		7.641
▪ Frais de gestion administrative	6.954	
▪ Divers	687	
Fournisseurs – factures à recevoir		9.516
▪ Honoraires des formations 2007 à 2008 (*)	4.485	
▪ Frais de déplacement des formateurs	150	
▪ Frais de déplacement stagiaires 2008	89	
▪ Frais de fonctionnement	4.792	
Autres dettes		40.342
▪ Provision pour congés à payer	6.104	
▪ Dettes fiscales et sociales	6.409	
▪ Etat excédent de subvention 2008 à reverser	19 276	
▪ AEES	8 553	
TOTAL		57.499

N.B. :

(*) dont provision des honoraires pour les formations du 31/05/2007 – 19/02/2008 – 09/06/2008 – 10/06/2008 – 19/09/2008

Disponibilité

Il en ressort qu'au 31/12/2008, le solde bancaire comptable se monte à 136 819 euros.

Produits

LES COTISATIONS :

Les cotisations d'un montant total de 150 euros, sont également réparties entre les membres (GEMA, USGERES, UNIFED).

LA SUBVENTION PLURIANNUELLE :

Méthode comptable :

L'APFEES dispose d'une convention pluriannuelle avec le Ministère des Affaires Sociales, du Travail et de la Solidarité jusqu'en 2008, dans le cadre de l'organisation et du financement par l'Etat de la formation des conseillers prud'hommes. La subvention ainsi octroyée à l'association est destinée à financer les actions de formation ainsi que les frais de fonctionnement de l'APFEES.

La subvention publique est comptabilisée exercice par exercice à compter de 2003.

Seules les journées de formation réalisées en 2008 sont constatées en comptabilité. Les journées de formation non réalisées en 2008 sont considérées comme non reportées sur l'exercice 2009.

L'ensemble de la subvention de fonctionnement a été constaté en 2008.

Montant pour 2008 :

La subvention pour frais de fonctionnement, fixée par la convention, se monte à 57 568 euros.

La subvention pour frais de formation d'un montant de 69 362 euros, sert à financer les 439 journées stagiaires en 2008, à hauteur de 158 euros par journée.

Charges

Les frais de l'exercice 2008 d'un montant total de 146 260 euros sont décomposés en :

- frais de formation pour 56 127 euros
- frais de fonctionnement pour 90 133 euros.

Déficit 2008

Au 31/12/2008, un déficit de 18 495,30 euros a été constaté. Il est décomposé comme suit :

- un excédent sur les frais de formation de 11 839,55 euros
- un déficit sur les frais de fonctionnement de 30 334,85 euros